

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2010)

Heft: 247-248

Artikel: Guillaume Budé (1468-1540) : la descendance genevoise de l'humaniste français

Autor: Romanens, Jean-Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Guillaume Budé (1468-1540)

La descendance genevoise de l'humaniste français.

Guillaume Budé marqua son siècle de façon durable et transmit à la postérité son amour des « Belles Lettres ». En 1549, son épouse ainsi que plusieurs de ses enfants durent se réfugier à Genève pour cause de religion.



Pour tous les amoureux de l'histoire de l'Antiquité grecque ou latine, il est une collection d'ouvrages incontournable : les Belles Lettres. L'association Guillaume Budé fut créée durant la première guerre mondiale, regroupant de nombreux philologues dont le but était la diffusion de la culture antique et notamment celle des humanités¹ en langue française. Cette association est à l'origine de la société d'édition « Les Belles Lettres » et édite aussi la Collection des Universités de France. Les ouvrages de cette collection (bilingues latin-français ou grec-français) sont familièrement appelés des « Budés ». Mais qui était vraiment Guillaume Budé ?

Les origines de la famille

Guillaume Budé, second du nom, fut chevalier, seigneur de Marly-la-Ville et de Villeneuve (Val-d'Oise). Il naquit le 26 jan-

vier 1468 à Paris, dans une grande famille d'origine champenoise, anoblée par le roi de France Charles VI. Cette famille compta de nombreux fonctionnaires royaux parmi lesquels figure son père, Jean Budé, conseiller du roi de France, qui fut un fin lettré et propriétaire d'une riche bibliothèque. Parmi sa proche parenté, nous trouvons : Etienne Budé, chanoine de Troyes ; Jean Budé, seigneur de Perthe ; Bertrand du Terme, secrétaire du Roi ; Nicolas de La Chesnaye, gouverneur des ville et château de Compiègne et Dreux Budé, notaire et conseiller du Roi. Guillaume Budé avait un frère aîné, Nicolas Budé, auteur d'une branche restée en France. La famille Budé adopta la particule dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

L'homme le plus savant de son temps

Erasmus le surnommait « *le prodige de la France* » ; Charles Dumoulin² l'appelaient « *Doctrinarum omnium Splendor* » et Scaliger disait de lui qu'il était « *le plus grand Grec de l'Europe* ». Il a laissé un grand nombre d'ouvrages latins et des lettres grecques dont la pureté de style fut dit-on admirée par les Grecs eux-mêmes. Les rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er} l'honoraient de leur estime. Il fut, selon Bayles et Moréri, l'homme de son temps le plus savant en France dans la littérature et les langues anciennes.

Admis en Sorbonne en 1483 à l'âge de 15 ans, il devint conseiller et secrétaire du roi François I^{er} en 1522. Budé s'occupa activement de la création de la bibliothèque de Fontainebleau, où furent entreposées toutes les copies et réécritures de manuscrits anciens possédés par la France et dont il sera le premier directeur. En inspirant au roi l'idée de fonder ce remarquable établissement, Budé fut en quelque sorte le fondateur de ce merveilleux dépôt littéraire appelé aujourd'hui Bibliothèque Nationale puisque cette dernière trouve sa principale

source dans celle de Fontainebleau transférée à Paris en 1595 par ordre d'Henri IV. Guillaume de Budé fut également ambassadeur extraordinaire auprès du pape, chancelier du Parlement, fondateur du Collège de France et prévôt des marchands de la ville de Paris (1522)³. Son application au travail, sa puissance d'abstraction étaient vraiment remarquables. Un jour qu'il étudiait dans sa bibliothèque, un domestique vint, tout effrayé, lui annoncer que le feu était à la maison. « *Allez avertir ma femme* » répondit le docte savant, sans même détourner les yeux du livre qui l'absorbait tout entier, « *vous savez bien que je ne m'occupe pas des affaires du ménage !* ». Guillaume Budé mourut le 26 août 1540 à Paris et fut inhumé en l'église de Saint-Nicolas-des-Champs.

Le refuge genevois

Guillaume Budé avait épousé en 1503 Roberte, fille de Robert Le Lieur, seigneur de Bois-Bernard et de Mallemains. Ils eurent treize enfants parmi lesquels Dreux Budé, avocat du Roi et seigneur de Marly-la-Ville ainsi qu'Antoine Budé, seigneur de Trocy (+ 1590) et Isabeau Budé, religieuse à Notre-Dame d'Yerres (Essonne). La veuve de Budé se convertit quelques années plus tard au protestantisme et, après maintes hésitations, suivit le conseil de Calvin l'invitant à le rejoindre à Genève.

En juin 1549, elle partit donc pour la « Rome protestante », accompagnée de cinq de ses enfants (2 filles et 3 garçons)⁴, quittant ainsi définitivement le royaume de France qui sombrait dans l'intolérance et la persécution religieuse. Melancthon, dans une lettre à Camerarius⁵ du 11 septembre 1549, évoque son arrivée à Genève : elle venait, après sa récente conversion, chercher auprès de Calvin « *les ressources spirituelles qui convenaient à son nouvel état* » et se dérobaît, par la même occasion, aux persécutions que les réformés

subissaient alors en France. Roberte mourut le 15 avril 1550 à Genève n'ayant que peu profité de son refuge genevois.

Une illustre famille

Le 2 mai 1555, « nobles François et Jehan Budé, frères, filz de feu Guillaume, natifz de Paris, leur très scavant père est bien cogneu d'ung chacung » étaient reçus bourgeois de Genève contre la somme de 40 écus et 2 seillots⁶.

Jean de Budé (1515-1567), fondateur de la branche genevoise, seigneur de Vérace, bourgeois de Genève en 1555, membre en 1559 du Conseil des Deux-Cents, puis des Soixante fut chargé par Genève de plusieurs missions diplomatiques auprès des églises protestantes de Suisse (1553), des princes protestants d'Allemagne (1558), de l'électeur palatin (1565), de Coligny et des cantons évangéliques (1567). Son fils, Jean Budé (1558-1610) fut ainsi le premier descendant de réfugiés protestants à devenir conseiller d'État, puis syndic de Genève en 1603.

Bernard de Budé (1676-1756) fut premier lieutenant aux Gardes suisses à Paris. C'est lui qui devint un des chefs de la faction aristocratique genevoise dite des « tamponneurs » confrontée au parti des bourgeois lors des événements de 1737. Au XIX^e siècle, la famille se scinda en plusieurs branches distinctes dont les principales résidaient au Grand-Saconnex.

Possessions en Savoie et aux pays de Gex et de Vaud

Les Budé possédèrent, outre le fief d'Aclens-Romanel en pays de Vaud⁷, de nombreuses terres tant en Savoie qu'en pays de Gex (notamment le comté de Montréal). Les seigneuries savoyardes de Vérace et de Boisy entrèrent dans la famille⁸ par le mariage d'Esther d'Allinges en 1601 avec Jean Budé, petit-fils de Guillaume, et y demeurèrent jusqu'en

1796, date à laquelle Isaac Budé vendit la terre et le château à Madeleine Lullin.

Ferney, dans le pays de Gex, n'était en 1674 qu'un village qui ne comprenait alors que sept ou huit chaumières. C'est à cette date que le Genevois Guillaume de Budé acquit le fief de Ferney dont il devint le seigneur. En 1759, son descendant Jacob de Budé vendit Ferney à Voltaire. Ce dernier devait y passer ses vingt dernières années durant lesquelles il fit « construire plus de cent maisons, financer la construction d'une église, d'une école, d'un hôpital, d'un réservoir d'eau et de la fontaine. De plus, il fit assécher les marais et créa des foires et marchés, attira des artisans – horlogers, tisserands – à s'y implanter, et enfin nourrit les habitants durant la disette de 1771 »⁹. C'est en son hommage que le village de Ferney prit le nom de Ferney-Voltaire en 1878.

Le service étranger

Comme la plupart des grandes familles genevoises, les Budé possédaient une longue tradition avec le service à l'étranger et au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, plusieurs membres de cette famille s'illustrèrent, notamment en France.

Guillaume de Budé (1699-1778), baron de Montfort, général d'infanterie au service de Sardaigne¹⁰, participa à la guerre de Sicile (1717-1719), au siège de Parme (1735) et à la bataille d'Asti (1746). En 1771, il se retira à Genève avec le grade de général d'infanterie.

Jacob de Budé (1693-1774), entra en 1710 au service de France qu'il quitta en 1745 pour passer à celui de Hollande où il devint colonel. Il pris part à la bataille de Denain (1712), aux sièges de Tournai et d'Ostende pendant la guerre de succession d'Autriche. Citons encore Jacob de Budé (1737-1818), général au service d'Angleterre et Georges de Budé (1745-1786), colonel au régiment des gardes au service de Hesse-Cassel.

Suite page 25



Statue de Budé au Collège de France

¹ Le terme « humanités » a longtemps désigné les disciplines traitant des langues et de la littérature anciennes, c'est-à-dire essentiellement le latin et le grec.

² Juriconsulte français (1500-1566) et avocat au Parlement de Paris.

³ L'équivalent de la charge de maire de Paris sous l'Ancien Régime !

⁴ Soit après le Concile de Trente (1545) et avant le début des guerres de religion en France (1562).

⁵ Philippe Melancton (1497-1560), réformateur allemand et disciple de Luther. Il fut le maître de Joachim Liebhard (1500-1574), humaniste et théologien plus connu sous le nom de Camérarius.

⁶ Ces seillots étaient des seaux de cuirs (Glossaire genevois 1827).

⁷ Le village d'Aclens dépendait de la seigneurie de Vuillierens et en fut détaché en faveur de Bernard de Budé qui le vendit en 1675 à la ville de Morges pour 75.000 florins.

⁸ Comme le château de Beauregard à Chens, la tour de Marignan et la château de La Coudrée.

⁹ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ferney-Voltaire>.

¹⁰ Son neveu, Jacques Pictet (1705-1786), fils de Marc Pictet et d'Anne-Elisabeth de Budé, fit lui aussi carrière au service de Sardaigne avec le grade de lieutenant-général.

¹¹ Carnet ou *calepin*, dans lequel on consignait provisoirement des comptes ou des notes pour les transcrire ensuite dans un grand livre ou un journal régulier.

■ La commission de la politique de sécurité du Conseil national s'inquiète que toujours plus de jeunes hommes préfèrent le service civil à l'armée. Elle exige des correctifs rapides. À cette fin, elle a demandé au Conseil fédéral de présenter une modification de la loi d'ici à l'été.

Finances

■ Les entreprises de construction qui réalisent un ouvrage pour la Confédération seront désormais payées dans les trente jours au maximum. Ce délai, fixé par le Département des finances, peut s'avérer plus efficace pour la construction qu'un programme conjoncturel, estime la branche.

■ Le Conseil fédéral mise sur le diplomate Michael Ambühl pour défendre les intérêts financiers et fiscaux de la Suisse. Celui-ci a été nommé à la tête du tout nouveau Secrétariat d'État pour les questions financières et fiscales internationales et il passe ainsi du Département fédéral des affaires étrangères au Département fédéral des finances. Disposant d'une forte expérience et de nombreux réseaux à l'étranger, Michael Ambühl a notamment conduit les négociations entre la Suisse et les États-Unis dans l'affaire UBS. Il aura à charge d'améliorer la compétitivité de notre secteur financier.

■ Agacés par l'épisode des fichiers HSBC partis en France, les banquiers suisses réclament au gouvernement qu'il fasse adopter au plus vite une loi sur l'assistance administrative en matière fiscale. Pour eux, pas question d'assistance sans contrepartie de l'étranger. Et si ces données confidentielles volées devaient servir de fondement à une demande de renseignements, ils jugent que la Confédération devrait refuser l'entraide.

■ Une convention de double imposition signée entre la Suisse et le Ghana en juillet 2008 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier. Elle vise à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les gains en capital. Les investissements directs suisses au Ghana seront ainsi facilités, note le Département fédéral des finances. Les deux États ont renoncé pour l'instant à négocier une clause d'assistance administrative selon les normes de l'OCDE.



Affaires étrangères

■ Il est hors de question d'accorder une entraide administrative lorsqu'une requête est basée sur des données volées. C'est la position de la commission des affaires extérieures du Conseil des États. Elle souhaite que cette politique soit clairement défendue par la Suisse à l'OCDE. La commission privilégie en outre l'élaboration d'une loi sur les conventions de double imposition explicite sur ce point particulier, plutôt qu'une ordonnance du Conseil fédéral.

■ La Suisse devrait enfin ratifier la Charte sociale du Conseil de l'Europe. La commission de politique extérieure du Conseil des États aimerait que le gouvernement relance ce processus, refusé pourtant déjà à trois reprises.

Divers

■ Pour la première fois en Suisse, près de 700 femmes ont été invitées sous la Coupole fédérale par la présidente de la Confédération Doris Leuthard, Pascale Bruderer, présidente du Conseil national et Erika Forster, présidente du Conseil des États. Le but était de rappeler que l'égalité n'est toujours pas réalisée dans notre pays. Doris Leuthard a notamment appelé à davantage de crèches, à plus d'égalité salariale et à un meilleur investissement des hommes chez eux.

Suite de la page 21

Extinction de la famille

Cette famille s'est éteinte à Genève dans la lignée masculine, en la personne de Guy de Budé (1884-1958), auteur de nombreux travaux de philologie grecque et dans la lignée féminine avec Yvonne de Budé (1894-1978).

Si la famille de Budé s'est éteinte en ligne directe, une nombreuse descendance existe non seulement à Genève mais dans le monde entier.

Citons entre autre Andrienne Turretini, fille d'Agrippine de Budé qui épousa Aymon de Senarclens (1905-1970), député au Conseil national.

Le député maire de Vandœuvres Robert Turretini (1922), la princesse Elisabeth Kourakine (1937-1994), mais aussi les familles Revilliod, de Morsier, Barbey, de Dardel, Dominicé, de Pury, etc. descendent tous de l'illustre savant Guillaume Budé. C'est à dire une grande partie du « gotha » genevois ! ■

Sources

- *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, tome II, page 332.
- *Le Livre des Bourgeois de l'ancienne Genève*, par Alfred L. Covelle, 1897, Jullien Editeur, page 242.
- *Armorial vaudois* par Donald Galbreath, éditions Slatkine, Genève 1977, tome I, page 88.
- *Armorial genevois* par Eugène, Louis Dumont, éditions Slatkine, 1977, Genève, page 71.
- *Notices généalogiques sur les familles genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours* par Jacques-A. Galiffe, Genève, 1836.
- <http://www.notteghem.fr/genea/genebude/petit.htm>

Les adversaria

Eugène de Budé (1836-1910), historien et philanthrope, fut l'auteur de nombreux ouvrages historiques, notamment de biographies, mais aussi fondateur de multiples œuvres de bienfaisance. Vers 1895, il découvrit, au milieu des débris d'un galetas, dans la maison de campagne qu'il possédait près de Genève, le journal intime de Guillaume de Budé. Il se présentait sous la forme de sept cahiers manuscrits – d'environ 1 200 pages – et intitulés *Adversaria*¹¹. Ils furent conservés dans les archives de famille et devinrent ensuite la propriété du prince André Kourakine à Founex.